

Procès verbal de la réunion
de la commission Interclubs départementale du Morbihan

La commission Interclubs départementale du Morbihan s'est réunie le mardi 28 mai 2026 à la au complexe sportif du QG à Grand-Champ.

Membres de la commission ICD56 présents:

Nathan LE MEILLOUR (comité56), Marc BODIGUEL (BCA Auray), Jean-Michel CARRIERE (ABPLB Plougoumelen), Aurélie JAFFRE (BCB Baud), Emmanuel PREAU (BCB Baud).

Les clubs suivants étaient représentés :

ADBDC : Morgane Springer.
AOBD: Dominique Kiry.
ABPLB: Clément Bloino, Xavier Emanuelli, Jean-Michel Carrière.
BAB : Nathalie Plumer, Nicolas Le Diodic.
BCA : Malaury Niquel, Karine Schmitt, Dorys Coeffec, Marc Bodiguel.
BCB : Emmanuel Preau, Aurélie Jaffré.
BPP: Guillaume Menu.
GBC : Florian Sibiril, Christophe Boyer, Frédéric Le Borgne, Guillaume Hautbois, Corence
BCTN : Justine Roussel, Alexis Cabioch, Lénäïck Delourne.
PB : Gildwen Hellec, Soazig Kerdal.
FLKBAD : Caroline Le Duff
RLP : Dan Phan.
BCPG : Stéphane Hemery
BCG : Pascale Henaff, Mélanie Lavole.

Ordre du jour:

- mot d'accueil de la commission ICD56.
- Bilan de la saison 2025 2026
- Intervention des clubs (Capitaines, représentants).
- Règlement ICD56 2025 2026
- Coupes 56
- Présentation saison 2025 2026.
- Questions diverses.
- Verre de l'amitié

Monsieur Marc Bodiguel responsable de la commission Interclubs du comité56 souhaite la bienvenue aux représentants des clubs et les remercie d'être aussi nombreux. Nathan (Agent de développement du comité 56) ouvre ensuite la séance à 19h30 sous la présidence de monsieur Xavier Emanuelli président du comité56.

Après une présentation rapide des membres de la commission ICD56 présents il fait la lecture de l'ordre du jour.

Le président du Comité56, Xavier Emanuelli remercie les capitaines des équipes du championnat ICD56 pour leur investissement et la commission Interclubs56 pour le travail effectué.

Appel aux bénévoles

La commission interclubs56 est composée de 6 bénévoles et gérée par le responsable de la commission (Marc Bodiguel) et aidé par le salarié du Comité. La commission ICD56 fait appel à de nouveaux bénévoles pour gérer le championnat qui est de plus en plus important. Si des bénévoles sont intéressés qu'ils contactent le Comité56.

Le Comité56 Badminton remercie les bénévoles de la commission pour leur travail au sein de la commission ICD56.

Mot d'accueil du responsable de la commission ICD56

Le but de cette réunion est de faire le bilan du championnat ICD56 et de modifier ou d'améliorer ce qui peut l'être afin que la saison 2026 2027 commence dans de bonnes conditions. Le règlement ICD56 a été rédigé par la commission ICD56 et il sera validé par le CA, mais si une décision unanime pour un changement ou une adaptation du règlement est souhaité ce soir il peut être adopté. Vous êtes invités pour donner votre avis et faire des propositions.

Ensuite ce règlement sera présenté à vos délégués au cours de l'AG du 05 juin. Comme vous l'avez vu la commission est composée de bénévoles excepté le salarié du Comité56.

Bilan de la saison 2025 2026:

190 (+23) équipes dont 9 ICR, Début 05 octobre et fin 23 mai

La saison s'est bien déroulée. Rappel, vous devez prévenir le responsable de la division si vous décaler la rencontre. C'est très important pour plusieurs raisons, la première s'est marqué dans le règlement art 9.2, la seconde le décalage d'une rencontre à un impact sur l'homologation des matchs de la poule, et enfin en phase finale de poule cela retarde les phases de barrages pour tous. En général les reports sont étudiés au cas par cas et sont rarement refusés. Mais vous devez prévenir. Merci.

Les barrages sont indispensables pour classer l'ensemble des équipes du département pour attribuer le titre sur le plan sportif, préparer la saison suivante mais c'est également une phase de cohésion départementale avec des équipes qui sont éloignées géographiquement. Quelques forfaits à signaler, les clubs recevront une lettre d'avertissement pour les premiers forfaits et une lettre de sanctions avec amende de 25 € pour les récidives.

Pour information composition ICR 2025 2026. **Prévisionnelles !**

N3 AOB

Prénationale LFVK

ICR1 LBC

ICR2 AOB2 LFVK2 LBC2

ICR3 AOB3 BCA FLAME FLKBaD

BCV relégué en PR

Le classement / Champions

Nous sommes le 28 mai et les barrages ne sont pas encore terminés.

Ainsi une présentation des classements des différentes divisions (mixte, unisexe, vétérans) de la saison a été réalisée.

 Classement ICD56 2025-2026	Division Pré régionale 56 1 FLKBAD1 / 2 BPP1 / 3 LFVK3 / 4 BCMO1 / 5 FLAME2 / 6 BCTN1 / 7 LBC3 / 8 BCA2
	1^{re} division départementale D1 1 ASBQ1 / 2 LFVK4 / 3 BCV2 / 4 ALP1 5 BCB1 / 6 ABPLB1 / 7 BCDM1 / 8 BCSA1
	2^e division départementale D2 1 BPP3 / 2 BAB1 / 3 FLKBAD2 / 4 BCTN2 / 5 AOBD4 / 6 BPP2 / 7 FLKBAD3 / 8 LBC4 / 9 BCV3 / 10 RLP1 / 11 BCA3 / 12 ASBQ2 / 13 ALP2 / 14 BCM1 / 15 FLAME3 / 16 BCM2
	3^e division départementale D3 1 BAB2 / 2 ADBDC1 / 3 BCV4 / 4 FLKBAD4 / 5 LFVK5 / 6 BCTN4 / 7 GBC1 / 8 AOBD5 / 9 PB1 / 10 FLAME4 / 11 LBC5 / 12 BCTN5 13 ABPLB2 / 14 BCPG1 / 15 BCTN3 / 16 BCSA2
	4^e division départementale D4 1 BCMO1 / 2 BCG1 / 3 PBQ1 / 4 RB1 / 5 BCB2 / 6 ABPLB3 / 7 BPP4 / 8 BCA4 9 BCN1 / 10 BCTN / 11 BAB3 / 12 FLKBAD5 / 13 BCTN4 / 14 RLP2 / 15 GBC2 / 16 LBC6
	5^e division départementale D5 1 RB2 / 2 BCDM2 / 3 BG1 / 4 BBL1 5 BK1 / 6 LFVK7 / 7 BCA5 / 8 BPP5

1^{re} Division Vétérans 1 FLAME1 / 2 LFVK1 / 3 PB et BCB1 / 4 ALP1 / 5 ASBQ et BCV / 6 BCA1
2^e Division Vétérans 1 BCDM / 2 RLP / 3 LBC / 4 ABPLB / 5 FLKBAD / 6 BPP / 7 AOBD / 8 BAB / 9 BCTN et ADBDC
1^{re} Division Féminine 1 AOBD1 / 2 FLAME1 / 3 LFVK1 / 4 BCA1 / 5 BPP1
2^e Division Féminine 1 BCMO2 / 2 BPP2 / 3 LBC1 / 4 BCSA1 / 5 BCB2 / 6 BCMO1 / 7 RLP2 / 8 ALP1 / 9 / BAB1 / 10 RLP1 / 11 GBC1 / 12 LBC2 / 13 FLKBAD1 / 14 / BCM1 / 15 BPP3 / 16 BCB1 / 17 BAB2
Division Hommes ELITE DhE 1 AOBD1 / 2 LBC1 / 3 BPP1 / 4 LFVK1 / 5 LFVK2 / 6 BCMO1 / 7 FLAME1 / 8 FLKBAD1
1^{re} Division Hommes Dh1 1 BCTN1 / 2 LFVK4 / 3 BCA1 / 4 AOBD2 / 5 BCB1 / 6 RB1 / 7 / BAB1 / 8 / AOBD3 / 9 LFVK3 / 10 BCDM1 / 11 BPP2 / 12 BCA2 / 13 ALP1 / 14 FLAME2 / 15 BCN1 / 16 RB2
2^e Division Hommes Dh2 1 BCV1 / 2 BCTN3 / 3 RLP1 / 4 PB1 / 5 BCTN2 / 6 ALP2 / 7 BCB2 / 8 BCDM2 / 9 LBC2 / 10 AOBD4 / 11 BPP3 / 12 BCPG1 / 13 BCMO2 / 14 BCM1 / 15 BAB2 / 16 ASBQ1
3^e Division Hommes Dh3 1 FLKBAD3 / 2 BG1 / 3 GBC1 / 4 RB3 / 5 FLKBAD2 / 6 BCMO3 / 7 En cours / 8 En cours / 9 ADBDC1 / 10 BAB3 / 11 BCTN4 / 12 BCSA1 / 13 RLP2 / 14 BPP4 / 15 BG2 / 16 AOBD5
4^e Division Hommes Dh4 1 ABPLB / 2 PBQ / 3 PB2 / 4 BCV2 / 5 ALP3 / 6 BCMO4 / 7 BCM2 / 8 BK1 / 9 BBL1 / 10 BADP / 11 BAB4 / 12 LFVK5 / 13 BCSA / 14 BCPG

Proposition club ou ICD56

Intervention des clubs (Capitaines, représentants).

Demande s'il est possible de créer une charte de capitaine d'équipe pour la Dvétéran's notamment afin d'imposer la participation des équipes vétérans qui n'accueillent pas au sein de leur salle. Cela permet donc que celles-ci prévoient et financent le montage de la salle / démontage, les boissons, le casse-croûte...

Les représentants du club de Baud ont soulevé une interrogation concernant le fonctionnement de la DF2. Ils proposent qu'une équipe féminine puisse être engagée dans cette division sous réserve du respect d'un plafond de points défini pour l'équipe (avant d'être contraint de jouer en DF1), plutôt que sur la base de la limitation actuelle liée au classement individuel des joueuses. En l'état actuel du règlement, la présence d'une joueuse classée au-delà de D8 ne permet pas son alignement en DF2.

La commission ICD56 estime qu'une évolution du règlement n'est pas nécessaire à ce stade. Elle propose au club concerné de positionner son équipe en DF1 lors de la prochaine saison. La commission rappelle en effet qu'en DF1, la composition des équipes n'implique pas la présence en intégralité de joueuses classées D7 ou plus, permettant ainsi à l'équipe de trouver un niveau de compétition adapté sans modification réglementaire.

Règlement ICD56 2026 2027.

Le règlement 2026 2027 a été étudié par la commission ICD56 et sera voté par le CA du Comité56 à l'issue de cette réunion. Voici les changements effectués :

Article 1 :

« Les rencontres de la division vétérans se joueront lors de samedi après-midi. Cette division se calera sur les TDJ avec adaptation possible en se calant sur les journées de PR si besoin (non concurrence avec les tournois privés du comité). »

Article 2 :

« Les clubs qualifiés en fonction de leurs résultats de la saison précédente doivent inscrire leurs équipes auprès de la commission départementale interclubs au plus tard le 13 septembre (pour les divisions, Pré Régionale, D1 et Dvétérans et pour le 27 septembre (pour les autres divisions) de la saison sportive en cours en s'acquittant obligatoirement des frais d'inscription définis chaque année par le conseil d'administration du Comité départemental sauf la dernière division mixte pouvant être inscrite le 18 octobre. »

« Le nombre de montées de Pré Régionale (à partir du classement final de la division) au championnat régional sera défini chaque saison par la Ligue de Bretagne (organisateur du championnat). »

Article 3.1 :

« Sur chaque journée du championnat ICD56, une équipe d'un club évoluant dans une division inférieure du championnat départementale interclubs ne peut en aucun cas avoir une valeur globale supérieure à celle d'une autre équipe du même club évoluant dans une division supérieure. »

Article 6.2 :

« Un joueur ayant disputé au total deux journées ou plus de la saison dans une ou plusieurs divisions X (et/ou supérieure) ne peut plus être aligné dans une ou plusieurs divisions x-1 ou inférieure. »

Article 8 :

« Chaque équipe s'inscrivant au championnat s'engage sur la saison complète d'interclubs (barrage compris), dans le cas où une équipe déclare forfait au cours de la saison, les frais d'engagement au championnat sont conservés par le comité. »

Article 11.7.c :

« Toute modification de la date d'une rencontre (prévue initialement par le Comité) après moins de quinze (15) jours avant la date initialement programmée pourra être refusée par l'équipe visiteuse. Dans ce cas, la rencontre sera disputée à la date initialement prévue. À défaut d'organisation par le club recevant, celui-ci sera déclaré forfait. »

Article 24 :

En cas de retrait, d'une équipe du club c'est toujours l'équipe la plus basse de la division concernée qui est supprimée.

Règlement des barrages :

« Le principe des barrages dès parution des tableaux des équipes réparties en barrage montée, classement ou descente, les capitaines d'équipes qui reçoivent contactent leur adversaire en proposant 2 dates possibles, si refus des 2 rencontres par l'adversaire cela peut être considéré comme forfait par l'équipe ayant refusé et informent le responsable de leur division de la date prévisionnelle de rencontre qui doit se situer entre les dates fixées ci-dessus. »

Coupes du Morbihan

Vainqueur de la Coupe56 2026 / **AOBD** face à LFVK 4 à 3

Coupe 56. 6 Tours de Novembre à mars, 1/4 de finale en avril et phase finale en mai 2026
19h30 finale organisation par le Comité56 suivant les disponibilités des équipes.

Modification règlement coupe 2027 :

Article 5 :

« La rencontre se déroule en 8 matches: 2 simples hommes, 2 simples dames, 1 double homme, 1 double dame et 2 doubles mixtes. Si égalité réalisé un tirage au sort et élimination des disciplines pour la réalisation d'un match en or (voir annexe 1). »

« Répartition des volants : Les volants sont répartis à parts égales par les clubs lors de la rencontre. »

« La rencontre se déroule en 8 matches: 2 simples hommes, 2 simples dames, 1 double homme, 1 double dame et 2 double mixte. »

Déroulement de la finale : La finale se déroulera la veille du championnat du Morbihan senior 2027, le 28 mai. La finale sera organisée par le Comité56 sur le lieu accueillant le championnat du Morbihan senior 2027. Cette finale se fera sous format ICN au possible (utilisation des tapis, arbitres,...).

Les tours se joueront cette fois-ci avec 6 rencontres par tour et non 4 afin de pouvoir rester dans les délais initiaux de réalisation de la coupe du Morbihan.

Succès de la Coupe56 Dvétérans + 50 ans

Equipe mixte composée à minima de 2 hommes et 1 femme, nés en 1976 et avant
3 match, 1 Dh et 2 DMx / autorisation 2 Dmx pour la femme.

Rencontres en soirée, pas de limite de classement. Format Coupe du Morbihan, à partir du moment où un club a au minimum 2 hommes et 1 femme de plus de 50 ans, il est inscrit automatiquement pour la Coupe6 V4+. Le club peut déclarer forfait sans aucune pénalité sportive ou financière au moment où il intègre un tour de la Coupe56 V4+. Un club qui n'a pas suffisamment de joueurs V4+ peut s'associer avec un autre club et s'inscrire pour la Coupe56 V4+.

Tirage au sort intégral des phases de la Coupe du Morbihan pour les 2 secteurs géographiques + finale entre les deux finalistes des deux zones.

Vainqueur de la Coupe56 V4+ 2026 Kervignac LFVK finaliste Vannes BCV

Présentation saison 2026 2027.

La PR à 8 équipes ainsi que la D1. Pour la D2, D3, D4 16 équipes afin de répartir par zone géographique. La D5 en fonction des équipes inscrites avec un maximum de 16, si plus création d'une D6 ou poule de 5 en D5.

DH / DHElite 8 équipes / Dh1, Dh2, Dh3 à 3 poules de 4 équipes. Dh4 en fonction des inscriptions.

DF 2 divisions, si plus d'équipes saison prochaine création d'une 3^e division

Dvétérans mixtes, 2 divisions jusqu'à 16 équipes, au-delà création d'une nouvelle division.

Inscription des équipes Pré-régionale, D1 et Dvét avant le 13 septembre 2026.

Inscription des autres équipes avant le 27 septembre 2026 sauf la D5 le 18 octobre 2026.

Début du championnat le 05 octobre 2025.

PROPOSITION CALENDRIER :

Pré régionale calquer sur la Régionale, calendrier à venir.

Le calendrier ICD56 est réalisé de la façon suivante:

* En semaine, D1 D2 D3 D4 D5 DH DF

semaine x / D1 D4 D5 / semaine x+1 / D2 D3 / semaine x +2 / DH DF

Samedi

* Dvét la veille d'un TDJ en attente calendrier.

4 journées supplémentaires pour la D5 si poule de 5 ou 6

Barrages ICD56

* Phase 1 barrages entre le 29 mars et 24 avril 2027

* Phase 2 barrages entre le 26 avril 22 mai 2027

Commission ICD56

Présentation de la fiche de tâche d'un responsable de division. Rappel sur le besoin de bénévoles pour gérer le championnat ICD56 de 181 équipes.

Questions diverses

Aucune question supplémentaire n'a été posée. Les questions ont été abordées au cours de la présentation.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h30 ;

De tout ce que dessus, a été dressé le procès verbal qui a été signé par le responsable ICD56.

Marc BODIGUEL